

Editorial

Autor(en): **Badilatti, Marco**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 4 fois par an
Tirage: 20000 (allemand et français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Dorothee von Sprecher, Ernest Schüle,
Rudolf Trüb
Adresse: Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8042 Zurich
(tél. 01/600087)
Prix de l'abonnement: 12 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Bâtir ou transformer?	1-16
La fin de la «haute conjoncture» suscite à travers le pays une vague de rénovations. Si réjouissant que cela soit, les inconvénients sont nombreux quand l'incompétence est de la partie.	
Annexes: Invitation à la Journée du patrimoine national 1979 et rapport 1978 de la LSP	17-28
Ernen, bénéficiaire du prix Wakker 1979	29
Droit de recours attaqué	31
St-Gall et son «ancien musée»	32
Dans l'attente d'un nouveau bâtiment, l'édifice reste à l'abandon	
Protection de la rade de Genève	35
Après une longue période de gestation, un plan de site est entré en vigueur	
Les besoins des enfants dans la planification urbaine	36
Pour une politique des transports plus humaine	37
Ce que veulent exactement la Fondation suisse des transports et l'Association suisse des transports	
Les nouveaux statuts LSP sont sous toit	40
L'assemblée des délégués a jeté les bases de notre travail à venir	
Une région francophone: le val d'Aoste	42
Page de couverture: les restaurations de bâtiments anciens sont très à la mode. Mais les solutions adoptées ne sont pas toujours heureuses; ainsi à Berne, rue Wytttenbach (photo Seiffert).	

Editorial

Politique et protection des sites

Monsieur le Landammann,

«Aux noires et incessantes descriptions qu'on nous fait de nos paysages dans des milieux qui ont peu de contact avec la réalité, il faudrait une bonne fois que mettent un terme tous ceux qui ont encore du plaisir devant ces paysages et ne ressentent pas comme discordante la juxtaposition – inévitable – de la nature et de la technique.» Cette déclaration, comme beaucoup d'autres de même farine, émanent non pas d'un quelconque citoyen, mais de vous, président d'un gouvernement cantonal. Je l'ai trouvée dans la NZZ du 26 avril 1979. Vous y répondiez à un appel de la Ligue suisse du patrimoine, publié dans le même journal, demandant qu'on renonce au restaurant d'autoroute prévu au bord du lac de Lauerz.

Votre attaque ne peut rester sans réplique. Nous vivons – vous et moi – dans un pays richement pourvu de beautés naturelles et artistiques. Notre ligue s'est donné pour tâche, entre autres, de défendre ces valeurs. Elle informe, conseille, discute, cherche des solutions, combat, alloue des subsides, et travaille aussi de façon discrète. Toute cette activité s'exerce dans le cadre de l'ordre légal en vigueur, et dans la conviction que les valeurs immatérielles sont aussi importantes pour l'avenir de notre communauté que les valeurs matérielles. Nos membres et adhérents sont unis par un but commun: le respect de l'homme, la ferme volonté de mettre des bornes au «progrès» là où il se fait menaçant et où il a pour moteurs le besoin de prestige et le goût de l'argent.

Cela rend perplexe de voir un conseiller d'Etat flétrir sommairement de tels efforts, comme éloignés de la réalité. Et cela témoigne d'une conception bien particulière de la démocratie que de formuler publiquement un appel pour qu'on «mette un terme» à des cris d'alarme qui, aujourd'hui, n'apparaissent malheureusement que trop fondés. Nous sommes encore, Monsieur le Landammann, des citoyens d'un pays de liberté; nous avons encore le droit de défendre par le geste et la parole des causes d'intérêt général. Agir pour la protection du patrimoine, c'est en tout cas assumer, dans la vie de la communauté, une part de responsabilité. Aussi continuerons-nous à prendre notre tâche au sérieux, en collaborant avec tous ceux que ne retiennent ni l'indifférence ni les préjugés.

Marco Badilatti